

MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGE DE PIED, MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

Monteur - Utilisateur R408 - Monteur - Utilisateur et Vérificateur interne R457

Objectifs opérationnels

- Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :
 - Montage façade avec console, montage porte à faux, montage poutre de franchissement, potence, poulie à cliquets et corde de levage
- Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 Décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Objectifs pédagogiques

Contexte réglementaire

Le travail sur échafaudage requiert des connaissances, capacités et aptitudes spécifiques. Le chef d'entreprise doit s'assurer que ses salariés, qui utilisent, montent, démontent ou vérifient ces matériels, reçoivent une formation adaptée pour chaque utilisation. Réglementation en vigueur : art.R4323-69,R4323-70, R4323-71, D4153-36

Public concerné

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21/12/2004) utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Prérequis

Le stagiaire devra :

- avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage, avoir une compréhension de la langue française, être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur, vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié permettant d'effectuer des opérations de montage, démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'art. R4624-23 du code du travail

Modalités d'organisation

Formation en présentiel
Minimum 3 inscrit / Max 8 stagiaires par groupe

Durée: 28h / 4 jours
dont test et évaluation

Qualité des intervenants

Formateurs qualifiés, habilités et expérimentés auprès d'un public d'adultes

Méthodes pédagogiques

- Alternance théorique et pratique, exercices et travaux, mise en situation pratique
- Méthodes et approches actives, participatives, échanges et partages d'expériences

Moyens techniques

- **Salle de formation équipée d'un ensemble multimédia**
 - **PC, vidéoprojecteur, écran, tableau blanc**
 - **Supports pédagogiques : diapo, vidéos, tests, guides INRS et assurance maladie (ED 6074: ED 6110; J1F0314), fiche prévention OPPBTP, liens**
 - **1 échafaudage fixe et/ou roulant, notices**
- A fournir par participant :**
- **remise d'un livret pédagogique**
 - **EPI**
 - **Echafaudage et notice**

Moyens de suivi de l'action

- Feuille d'émergence signée par demi journée par l'apprenant et le formateur
- Suivi de la formation par le coordinateur ou le responsable pédagogique

Moyens d'appréciation des résultats de l'action

- Evaluation de la progression du participant tout au long de la formation par le formateur
- QCM individualisé d'évaluation des acquis : QCM de contrôle des connaissances
- Questionnaire d'évaluation à chaud par chaque apprenant
- Questionnaire d'évaluation à froid

Validation de l'action

- Attestation de compétences validant les acquis sous réserve d'avoir satisfait aux exigences de l'épreuve / attestation de présence

Modalités d'inscription Contact

Contactez votre conseiller au 09.50.38.48.46 ou 06.58.88.85.56

Inscription réalisée suite à une analyse approfondie avec notre responsable pédagogique et une vérification des prérequis le cas échéant

Délais d'accès à la formation : 15 jours à 1 mois selon accord/délai de financement

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation

Accessibilité : Si besoin contacter notre référent handicap : qualite@afforma.fr

Délai d'accès Accessibilité





Contenu – Programme pédagogique

- Accueil, règlement intérieur et consignes de sécurité
- Présentation de l'organisme, du formateur(trice), de la formation, du/des participants : tour de table

LES ENJEUX DE LA PREVENTION

LES RÔLES ET LES RESPONSABILITES DES DIFFERENTS ACTEURS

LA PREVENTION DES RISQUES :

- **Signaler les situations dangereuses**
- **Communiquer - Rendre compte**

LES DIFFERENTS TYPES D'ECHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION

L'EXPLOITATION DE LA NOTICE DU FABRICANT

LA PREPARATION DU MONTAGE

LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE EN SECURITE D'UNE STRUCTURE SIMPLE D'ECHAFAUDAGE DE PIED (CADRES ET MULTIDIRECTIONNELS)

LES REGLES D'UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE FIXE EN SECURITE

LA VERIFICATION JOURNALIERE (EXAMEN DE L'ETAT DE CONSERVATION) DE L'ECHAFAUDAGE



Contenu – Programme pédagogique

LE CADRE REGLEMENTAIRE DES VERIFICATIONS DES ECHAUDAGES ET LES RESPONSABILITES QUI EN DECOULENT

LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE EN SECURITE D'UN ECHAFAUDAGE ROULANT

L'EXAMEN D'ADEQUATION

L'EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION DE L'ECHAFAUDAGE

LE COMPTE RENDU DE VERIFICATION

LES REGLES D'UTILISATION EN SECURITE D'UN ECHAFAUDAGE ROULANT

EVALUATION FINALE : contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- **test pratique : cas pratique et théorique : QCM**

—> *Indicateurs de résultats communiqués sur demande*